

## Saumur. « Je suis les salariés des Tourelles » et je réponds sèchement à mon président

Le piquet de grève continue sur le rond-point de Saint-Hilaire-Saint-Florent pour les salariés des Tourelles, futurs salariés de l'Abbaye (relire nos articles [ici](#) et [ici](#)). Une situation qui a suscité la réaction d'Alain Corvaisier, le président de l'association Les Tourelles. Chez nos confrères du *Courrier de l'Ouest*, il a indiqué hier que la situation est « *déplorable, à tout point de vue* », mais estime aussi que « *les syndicats se trompent de cible* » et que les salariés « *font semblant de ne pas comprendre* ». Des propos qui ont irrité les salariés mobilisés. Leur communiqué...

« Je suis les salariés des Tourelles », un communiqué au nom de tous les salariés des Tourelles...



*« Je suis les salariés des Tourelles.*

*Aujourd'hui, je suis en repos hebdomadaire, en vacances, en arrêt maladie et pourtant je suis un peu au travail, car pour la 7e fois en 10 jours, j'occupe le rond-point de l'Abbaye.*

*On se croise au gré des journées de repos, des horaires d'embauche des collègues, qui après avoir passé la matinée sur ce petit îlot d'espoir, s'occuperont des enfants que nous accompagnons jusqu'à 22h30.*

*J'accueille la surveillante de nuit qui dès 9h, malgré sa nuit de veille, me rejoint. Sur ce piquet de grève, je parle des enfants, des familles, que je continue à accompagner et que je ne peux me résoudre à abandonner malgré l'absence de considération de mon département, de l'association, de la direction*

*Aujourd'hui, comme mes collègues de l'APAECH à Cholet, de l'ARPEJE à Angers, des Écureuils à Montreuil-Juigné, de Cassiopée à Candé et de l'Éclaircie à Sorges, ainsi que tous les enfants et leur famille, je suis coincé par la situation créée par le département.*

*Aujourd'hui, vendredi 4 mai, le président de notre association occupe la Une du courrier de l'ouest. En janvier dernier, il décrivait un climat apaisé bien loin de ma réalité quotidienne. Aujourd'hui, je suis d'accord avec lui : « la situation est déplorable ».*

*Cependant, sa prise de position me laisse perplexe et les questions fusent : Monsieur Corvaisier pointe la seule responsabilité du département alors qu'il continue de « collaborer » avec lui cautionnant la politique de Réorganisation de la protection de l'enfance. Monsieur Corvaisier dit que les salariés « font semblant de ne pas comprendre ».*

*À quel moment l'association a-t-elle fait l'effort de m'expliquer la situation ? Pourquoi les délégués du personnel ont-ils dû attendre aussi longtemps pour se voir communiquer des informations précises et chiffrées ?*

*Comment monsieur Corvaisier peut-il estimer que le PSE est suffisant quand la direction n'a reçu aucun salarié pour recueillir leurs besoins et leurs souhaits et que l'expertise*

*comptable a déterminé que l'association disposait de plus de moyens qu'elle ne le prétend ?*

*Comment peut-il penser que le PSE proposé est au-dessus de la norme ? Quelle norme ? Qu'est-ce qui vient « normer » la perte d'emploi d'un salarié de 50 ans qui aura les plus grandes peines du monde à retrouver un travail ?*

*Comment peut-il juger qu'il est déraisonnable de demander le maintien de la convention collective quand le département, via sa charte, l'exige ? M. Corvaisier dit que « les syndicats se trompent de cible ». Mon syndicat n'a pas de cible. Il a seulement la volonté de défendre les droits des salariés et d'être à leurs côtés, dans leur combat.*

*Comment se fait-il que l'inspection du travail soit obligée de rappeler au département et à l'association le droit du travail ? Pourquoi ai-je l'impression d'être si seul à dénoncer la souffrance des enfants ? Je ne suis pas contre l'association, je ne suis pas contre le département. Je leur demande d'assumer leurs responsabilités dans la situation qu'ils ont créée. Je leur demande de tous nous réunir autour d'une table si nécessaire.*

*Je revendique une meilleure prise en charge des enfants et des familles que j'accompagne. Je revendique le maintien de mes conditions de travail et de mes droits. Je revendique la mise en œuvre de moyens financiers me permettant de me reconstruire un avenir après mon licenciement. Le département a annoncé se positionner lundi sur mes revendications. Je suis déterminé et je ne manque pas d'imagination...*

*Je suis les salariés des Tourelles ».*

Article du 04 mai 2018 | Catégorie : Vie de la cité